



# BTS Banque

[Lien vers France Compétences](#)

UFA BAUDIMONT - ARRAS



|  |
|--|
| <b>CODE RNCP</b>   |
| 38381  |
| <b>NOM<br/>CERTIFICATEUR</b>                                     |
| MINISTRE DE<br>L'ENSEIGNEMENT<br>SUPERIEUR ET DE LA<br>RECHERCHE |
| <b>Date de publication<br/>de la fiche</b>                       |
| 15/12/2023   |
| <b>Date d'échéance de<br/>l'enregistrement</b>                   |
| 31/12/2028   |

## • PUBLIC

Être âgé.e de moins de 29 ans (sauf, si le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.)

## • PRÉREQUIS

Être titulaire d'un baccalauréat général, professionnel ou technologique STMG

Les baccalauréats technologiques STMG option mercatique et option gestion et finance sont un plus pour intégrer le BTS

## • MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Selon les modalités définies par PARCOURSUP.

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Début de la formation septembre

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

## • OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le.la jeune sera capable de :

- Passionner pour l'environnement bancaire, les transactions, le contact avec les clients,
- Aimer l'accueil client, et le recherche de solution pour satisfaire un client,
- Avoir le sens de l'organisation et être rigoureux,
- Savoir et aimer transmettre des informations à l'écrit comme à l'oral,
- Aimer évoluer dans un environnement informatique,
- Aimer travailler avec une équipe de collaborateurs,
- Avoir des aptitudes pour s'adapter facilement à différents environnements d'entreprise

## • PERSPECTIVES POST-FORMATION

Il est possible de poursuivre ses études en Licence Professionnelle, bachelor ou en Cycle de commerce



# ORGANISATION DE LA FORMATION

## • MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports Théoriques et pratiques – Enseignement général et Professionnel – Mise en situation professionnelle

## • MODALITÉS D'ÉVALUATION

Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau 5  
Epreuves d'examen ponctuelles – épreuves écrites, orales et de mises en situation professionnelle

La certification obtenue pour le titulaire s'organise selon deux modalités d'évaluation :

- Evaluations en contrôle en cours de formation
- Examens écrits à la fin du cycle de formation

Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

## • NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 20

## • DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures en centre (pour un parcours normal) échelonnées sur 24 mois (possibilité d'adaptation de parcours selon la situation)

## • PROGRAMME

- Accompagnement du parcours du client de services bancaires et financiers
- Développement commercial
- Conseil et expertise en solutions bancaires et financières
- Veille organisationnelle, juridique, économique et sectorielle
- Culture générale et expression
- LV1

## • TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon Décret n° 2023-858 du 6 septembre 2023 relatif à la fixation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 8289 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## • ENTREPRISES

Banques

Etablissements du secteur bancaire et financier : les banques nationales, les banques mutualistes ou coopératives, les caisses d'épargne et de prévoyance, les caisses de crédit municipal, les sociétés financières ou encore les établissements financiers de la Poste

## • ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Service handicap du CFA Jean Bosco :

handicap@cfajeambosco.fr

## • TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION (première session en 2026)

| Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels | Taux d'interruption en cours de formation | Taux d'insertion professionnelle à 6 mois | Taux de poursuite d'études |
|--|---|---|----------------------------|
| NC   | NC  | NC  | NC                         |

\*NC Non Concerné

## • VALEUR AJOUTÉE:

Accompagnement, sécurisation des parcours, passerelle formation initiale et apprentissage  
Projets pédagogiques  
Réseaux d'entreprises

Nouvelle formation en apprentissage



## COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT  
17 rue Saint Maurice – CS 40573  
62008 ARRAS Cedex  
03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN  
RELATION SERVICE  
DÉVELOPPEMENT  
CFA DU SECTEUR :

Katia SAUS  
saus.k@cfajeambosco.fr

SERVICE  
DÉVELOPPEMENT UFA  
BAUDIMONT

Ségoène MASSEUS  
segoene.masseus@baudimont.com